

Labélisation d'une formation

Dossier de candidature

Établissement porteur de l'habilitation	
Établissement(s) co-habillant le diplôme - facultatif	
Autre(s) établissement(s) partenaire(s) - facultatif	
Mention du diplôme	
Parcours du diplôme	
Nom de la formation	
Date de la demande	
Personne à contacter	Nom :
	Prénom :
	Mail :
	Téléphone :
Type de demande	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} labélisation <input type="checkbox"/> Re-labélisation
Type de formation	<input type="checkbox"/> Formation existante <input type="checkbox"/> Formation en création

Dossier dûment complété à envoyer par mail à l'adresse
cecile.rousselot@eurobiomed.org.

1 Note liminaire

La labélisation par le pôle Eurobiomed se fait sur un parcours de diplôme. En aucun cas, la labélisation d'un parcours n'entraîne la labélisation d'une mention complète ou d'un établissement.

La labélisation d'une formation par le pôle Eurobiomed n'implique en aucun cas le versement d'une quelconque subvention ou la recherche, par le pôle, de subventions/avances remboursables.

2 Obtention du label

2.1 Pourquoi demander la labélisation ?

- Pour profiter du soutien du Pôle Eurobiomed et de l'appui de l'ensemble de son réseau et plus particulièrement de ses entreprises,
- Pour accroître la visibilité et augmenter l'attractivité de votre formation,
- Pour faciliter les échanges avec les entreprises du Pôle et ouvrir votre réseau professionnel.

2.2 Qui peut demander le label « Eurobiomed-Formation »?

La demande de label doit être formulée par le responsable de la formation qui en a élaboré l'offre, avec le soutien de sa direction.

Peuvent postuler l'ensemble des formations dont les thématiques sont en adéquation avec les axes métiers d'Eurobiomed, à savoir : Biotechnologies rouges, incluant Médicaments, Diagnostic, Dispositif Médical ou E-Santé.

Le label est attribué à la formation et non aux intervenants. Sa durée de validité est de 3 ans (renouvelable sur dossier).

2.3 Critères d'éligibilité

- Entrer dans au moins un des 4 axes métiers d'EBM (médicaments, diagnostic, Esanté et/ou DMI).
- Etre adhérent du pôle.
- L'organisme porteur de la formation doit être sur le territoire du pôle (Région PACA ou Occitanie). Une exception pourra être faite si aucune formation sur le territoire concerné n'est disponible.
- Sont éligibles les formations initiales, continues ou par apprentissage.
- Formations donnant lieu à la délivrance d'un titre, d'un diplôme ou d'un certificat.
- Cette labélisation encourage les interactions entre l'organisme formateur et les entreprises du pôle. Cette interactions peut prendre différentes formes (projet de R&D, participation au comité de définition du programme, propositions de sujets encadrés, etc.)

- Cohérence des contenus de la formation avec les attentes du marché et des industriels du pôle
- Au moins un des membres de la gouvernance de la formation doit être un adhérent du pôle Eurobiomed
- L'enseignement dispensé doit être majoritairement orienté vers les activités d'Eurobiomed.

2.4 Obtention et durée du label

Chaque dossier est évalué par le Comité Stratégique des Projets (composé de 14 experts industriels comme académiques) et par le bureau du pôle Eurobiomed. Le bureau du pôle Eurobiomed valide la labélisation.

Le label est obtenu pour une durée de 3 ans. Passé ce délai, l'organisme de formation doit demander une re-labélisation. Les organismes de formation s'ayant vu refuser la labélisation, pourront présenter une nouvelle demande à partir du moment où les remarques de la commission auront été prises en compte.

2.5 Les engagements de l'organisme de formation labellisé

L'organisme de formation s'engage :

- à accepter la présence d'un ou plusieurs membres d'Eurobiomed (équipe opérationnelle ou adhérent) lors de l'animation des formations labélisées ou en demande de labélisation. Ces audits pourront donner lieu à des remarques ou suggestions qui feront l'objet d'une mise en conformité.
- à faire-savoir à Eurobiomed tout changement faites initialement susceptible d'impacter la qualité de la formation et le label obtenu.
- à compléter, chaque année, la fiche de suivi des indicateurs, qui lui sera communiquée par Eurobiomed (nombre de projets, nombre de partenariats industriels, etc.)
- à faire figurer, sur tous supports de communication (site web, document de communication, etc.), la labélisation par Eurobiomed.

3 Identification de l'organisme et du cursus

Organisme	
Raison sociale	
Acronyme	
Adresse	
Statut juridique	
Code INSEE	
N°SIRET	
Code NAF	
N° de téléphone	
Adresse mail	
Logo	
Représentant légal	
Nom	
Prénom	
Fonction	
Adresse	
Téléphone	
Adresse mail	

Cursus ou formation	
Nom complet	
Sigle / Acronyme	
Mention du diplôme	
Parcours du diplôme	
Lieu(x) de formation	
Niveau de diplôme	<input type="checkbox"/> Niveau 1 <input type="checkbox"/> École doctorale <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> Diplôme d'ingénieur (CTI) <input type="checkbox"/> Niveau 2 <input type="checkbox"/> Licence pro
Logo	
Adéquation avec les axes métiers d'Eurobiomed	<input type="checkbox"/> Médicament <input type="checkbox"/> Diagnostic <input type="checkbox"/> Dispositif médical <input type="checkbox"/> E-Santé
Représentant de la formation/cursus	
Nom	
Prénom	
Fonction	
Adresse	
Téléphone	
Adresse mail	

4 Présentation de la formation

Période d'habilitation du diplôme :

Nombre de places disponibles :

Type de stage au cours du cursus (2 ans pour les masters et 3 ans pour les écoles d'ingénieurs) :

Stage(s) académique(s) (laboratoire de recherche).

Durée cumulée : mois

Stage(s) industriel (s)

Durée cumulée : mois

Objectifs de la formation

Expliciter les objectifs à atteindre par les étudiants, en termes de compétences et/ou de qualifications

Public cible et pré-requis

Préciser le public concerné ainsi que les conditions d'accès – pré-requis, niveau exigé, etc. -

Promotion et communication

Préciser les actions de promotion et de communication mises en place

Insertion professionnelle

Dans le cas d'une formation existante : spécifier le devenir des étudiants sur les 2 dernières années ainsi que le taux d'insertion à la sortie du cursus et à 6 mois.

Dans le cas d'une formation en cours de création (ou en cas de nouvelle habilitation) : spécifier les mesures qui seront prises pour assurer le suivi des étudiants post-formation.

5 Contenu de la formation

Modalités d'organisation

Décrire l'organisation de la formation (comité de sélection, etc.), l'origine des étudiants ainsi que les critères de sélection

Tableau résumé (UE, volume horaires, ETCS)

Préciser les points suivants :

- *Politique par rapport aux étudiants étrangers*
- *Enseignement de l'anglais : la formation contribue-t-elle à l'obtention du TOEIC ?*
- *Stage : milieu ? nature ? nombre ? durée ?*
- *Actions de professionnalisation et actions par rapport au milieu industriel (colloque, congrès, etc.)*

Méthodologies et outils pédagogiques spécifiques

Décrire les outils mis à disposition des enseignants et des étudiants tout au long de leur cursus (supports pédagogiques et techniques, documentation, outils pédagogiques, etc.)

Moyens humains et expériences associées

Décrire la composition et la nature de l'équipe pédagogique, ainsi que la nature des intervenants extérieurs

6 Modalité d'évaluation

Modalités d'évaluation des enseignements

Préciser les modalités mises en place pour évaluer les interventions.

Préciser l'existence et la composition du conseil de perfectionnement

7 Interactions avec le monde professionnel

Place des industriels au sein de la formation

- Certains enseignements sont-ils dispensés par des industriels ?
 Oui Non
- Ces industriels prennent-ils part à l'élaboration du programme d'enseignement ?
 Oui Non
- Les étudiants sont-ils sensibilisés au monde de l'entrepreneuriat ?
 Oui Non

Précisez :

- Ces industriels sont-ils membres du pôle Eurobiomed ?
 Oui Non Ne sait pas

Nombre d'intervenants extérieurs et ratio :

Dont provenant de PME :

Intervenants extérieurs

Préciser la nature des interventions effectuées par les intervenants extérieurs ainsi que le quota d'heures.

Insertion des étudiants dans le monde professionnel

Préciser les durées de stage et les types d'entreprises accueillant vos étudiants (grands groupes, laboratoires de recherche, PME, etc.)

8 Lettres de soutien d'industriels (2 à 3 lettres – non obligatoire)

Insérer ou joindre les lettres de soutien des industriels partenaires de la formation